

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 318

non-membres : 25 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Mars 1992

Titre dans les journaux du 9 mars : « Un *tanker* percute un *ferry* ».

En français : Un pétrolier percute un transbordeur.

« Significatif » (important)

En annonçant, à mi-février, un plan de diminution des dépenses des P.T.T., l'Agence télégraphique suisse a écrit que cette opération serait possible « sans réduction *significative* des prestations »... Ce gros anglicisme a été repris tel quel aux informations de la radio romande.

« Significatif » a les deux sens suivants, d'ailleurs proches : 1. Qui signifie nettement, qui a un grand sens : ces mots sont significatifs ; un regard significatif. 2. Qui renseigne sur quelque chose ou confirme une opinion : cette remarque est significative de son état d'esprit.

(Défense du français, N° 318, mars 1992)

« En charge de... »

On nous signale de Genève que dans les documents de l'O.N.U. et autres organisations internationales, les exemples fourmillent de l'emploi d'*en charge de* (traduction littérale de l'anglais *in charge of*).

Par exemple, une de ces organisations a prescrit de traduire *Security Authority* par « Autorité *en charge de sécurité* » (en français : autorité chargée de la sécurité).

On nous dit d'autre part que l'École de traduction de l'Université de Genève enseigne cet *en charge de* à ses élèves...

(Défense du français, N° 318, mars 1992)

Cash-flow

Il a été question du « cash-flow » des C.F.F. dans un entretien accordé à l'A.T.S. par le président de la Direction générale de cette régie.

Ce terme anglais a été admis dans nos dictionnaires, mais il a depuis quelques années deux équivalents français : produit disponible, et (indiqué par ces dictionnaires) marge brute d'autofinancement, expression commodément abrégée par le sigle M.B.A.

(Défense du français, N° 318, mars 1992)

Investir

Il nous faut répéter ici qu'investir ne signifie pas envahir ou occuper, mais cerner, encercler, entourer de tous côtés. Une ville, une place forte, un bâtiment investis ne seront pas forcément occupés.

Au figuré, investir quelqu'un, c'est le presser de toutes parts.

Dans le langage financier, ce verbe signifie utiliser (des capitaux) dans une affaire ou une entreprise.

(Défense du français, N° 318, mars 1992)

S.B.S.

La « Société de banque suisse » a annoncé son intention de changer de nom. Bonne occasion d'éliminer la faute de français initiale (qu'avaient remarquée à l'époque de rares personnes) : il faut se référer à l'appellation allemande *Schweiz. Bankgesellschaft* pour voir que le mot « suisse » se rapporte à « Société » et non à « banque ».

La traduction juste eût donc été : Société suisse de banque.

Relevons à ce propos que la S.B.S. a reçu deux fois, ces dernières années, des prix pour l'excellent français de ses publications.

(Défense du français, N° 318, mars 1992)

« Friser la correctionnelle »

Le langage sportif a (ou plutôt avait) parfois d'heureuses trouvailles, comme « arriver dans un fauteuil » ou « foncer à tombeau ouvert ».

Tel n'est pas le cas de « friser la correctionnelle », en honneur ces temps dans les médias romands, et qui est censé signifier : risquer une sanction (dans le cas d'un skieur, une chute ou une sortie de piste).

On ne peut faire fi du langage courant, où l'adjectif « correctionnelle » se rapporte à un délit, et où « la correctionnelle » désigne un tribunal correctionnel.

(Défense du français, N° 318, mars 1992)